

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 7 février 2023

**Plus de 15 millions d'euros de crédits européens
pour le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg**

Lors du conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 3 février 2023, les élu-es ont approuvé à l'unanimité les nouveaux programmes européens qui bénéficieront au territoire de l'Eurométropole et qui seront dotés d'une enveloppe de 15 millions d'euros sur la période 2021-2027. Ces crédits, mis en place dans le cadre d'un Investissement Territorial Intégré (ITI), outil mis en place par la Commission européenne, visent à articuler plusieurs fonds pour soutenir une stratégie locale.

Correspondant aux programmes européens FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et FSE+ (Fonds Social Européen) de la collectivité, ces fonds, en hausse de 1,5 millions d'euros par rapport à la période 2014-2020, permettront de soutenir des projets dans les domaines de l'aménagement durable, de la santé, de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire ou encore de cohésion du territoire. La validation de ces nouveaux programmes marque ainsi l'aboutissement d'échanges engagés avec l'État et la Région Grand Est dès 2018.

La gestion de ces crédits par la collectivité, issue d'une expérimentation réussie depuis 2002, est exceptionnelle. En effet, l'Eurométropole de Strasbourg est la seule métropole française à assurer la gestion déléguée de crédits FEDER.

La collectivité recevra cette enveloppe de 15 millions d'euros de la Région Grand Est et de l'État afin de soutenir sa stratégie économique et le Pacte pour une économie locale durable, en finançant prioritairement des projets portés par les entreprises et les associations, auxquelles un accompagnement renforcé sera proposé.

Seront ainsi soutenus :

- des projets innovants développés dans le cadre des démarches lauréates des appels à projets « Programmes d'investissement d'avenir », dans le domaine de la santé et de l'aménagement durable ;
- des projets d'économie circulaire ;
- la cohésion du territoire à travers le soutien à la politique de la Ville et à l'insertion socio-professionnelle, au dispositif commerce et à l'économie sociale et solidaire.